08.06.2018 – 13:32 Uhr

Assemblée des délégués de Pro Infirmis 2018 / Le Conseil fédéral doit agir - ou avons-nous besoin d'un office fédéral pour l'égalité des personnes handicapées ?

Lugano (ots) -

Le rapport du Conseil fédéral sur la politique en faveur des personnes handicapées, publié en mai 2018, a été établi, une fois de plus, sans impliquer suffisamment les intéressés. C'est pourquoi, lors de l'Assemblée des délégués de Pro Infirmis du 8 juin 2018 à Lugano, le conseiller national Christian Lohr, vice-président de l'organisation, a exigé que le Conseil fédéral fasse enfin avancer les choses. Il est grand temps de définir une politique nationale du handicap cohérente. Les bases existent : d'une part, la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand), et, d'autre part, la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). En ratifiant cette convention en 2014, notre pays s'est engagé à éliminer les discriminations et les barrières qui entravent la participation sociale des personnes en situation de handicap. Toutes les autorités sont tenues de traiter les personnes handicapées comme des citoyens à part entière et de les associer aux processus qui les concernent. Le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) devrait être doté des compétences et chargé des tâches d'un office fédéral. Des changements analogues sont nécessaires au niveau cantonal.

L'Assemblée des délégués a élu quatre nouveaux membres du Bureau de Pro Infirmis : Jean-Pierre Bringhen, Hans-Peter Egli, Sandra Hügli-Jost et Laura Sadis. Nous nous réjouissons de collaborer avec eux et remercions les membres sortants pour leur engagement et le Bureau dans son ensemble pour sa confiance en notre travail. L'assemblée a en outre adopté le rapport annuel et le rapport financier 2017 de Pro Infirmis. L'exercice 2017 s'est clos sur un résultat satisfaisant. Cependant, nos prestations restant très demandées, il est de plus en plus difficile, dans le contexte actuel, de constituer les ressources financières nécessaires. Notre rapport annuel donne une voix aux proches aidants qui s'occupent d'une personne handicapée ; nous demandons pour eux un accès facilité à la relève, à des tarifs abordables. Il n'est pas acceptable que les proches aidants soient poussés jusque dans leurs derniers retranchements tant du point de vue de leur santé que de leur situation financière. Là non plus, Pro Infirmis ne lâche pas prise. Car ce ne sont pas seulement les personnes handicapées, mais aussi leurs proches, qui ont besoin d'un lobby.

- Vous pouvez contacter notre président, Adriano Previtali, ou notre directrice, Felicitas Huggenberger, pour une interview.
- Pour télécharger le rapport annuel et le rapport financier 2017 : www.proinfirmis.ch

Contact:

Service médias de Pro Infirmis
Benita Spengler
Feldeggstrasse 71 CP
8032 Zurich
Ligne directe : 058 775 26 20
benita.spengler@proinfirmis.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100816620 abgerufen werden.